

Compte-rendu de la commission Cap Rural N° 9 EPLEFPA de Valence « Le Valentin » – 26 500 Bourg-lès-Valence

Le 18 octobre 2017

La commission Cap Rural s'est réunie le 18 octobre 2017, dans les locaux du lycée agricole Le Valentin, à Bourg-lès-Valence, sous la co-présidence de Claude AURIAS, conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes (représentant de la région au conseil d'administration de l'EPLEFPA) et de Maurice CHALAYER, directeur de l'EPLEFPA de Valence « Le Valentin ».

Membres présents :

Claude Aurias
Maurice Chalayer

Véronique Rousselle
Katia Hergott
Djamilia Bazoge
Jean-Pierre Cardi
Augustin Guendouz
Mathilde Grange
Georges Bernat
Jacques Deplace
Claude Janin
Maud Bretones
Nadia Liszewski
Sélène Yi
Anne Roussat (en webconférence)
Marie Hergat
Jean-Philippe Jamot
Aurélie Braillon
Anne Carton
Patrick Grimault

Membres excusés :

Nicolas Bernard
Isabelle Brun
Jean Leterme
Laurent Rieutort
Anne Verrier-Bebert

Maurice Chalayer accueille les membres de la commission, et propose un tour de table rapide. Il donne la parole à Nadia Liszewski qui vient de prendre ses fonctions de chef de service au sein de la DAFA (Direction Agriculture Forêt et Agro-alimentaire région Auvergne-Rhône-Alpes), et qui succède à Alexis Morrier. Elle présente succinctement son parcours professionnel et souligne son intérêt pour le développement local et rural. Elle porte également à connaissance la décision de la région de soutenir l'action de Cap Rural pour l'année 2017 par la décision d'attribution d'une subvention de 320 000 €.

Claude Aurias indique qu'il vient d'être nommé conseiller régional délégué à l'économie de proximité, dans le cadre de la réorganisation de l'exécutif et qu'il est fortement intéressé par ce sujet pour les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il participera désormais au bureau exécutif régional.

1) Approbation du compte-rendu de la commission N° 8 du 22 mars 2017

Le compte rendu est adopté, sans observation.

2) Vidéos de présentation de Cap Rural

Trois vidéos courtes ont été élaborées pour présenter Cap Rural, compléter et diversifier les formes classiques de communication (dépliant, brochure, site internet). Elles peuvent être utilisées séparément, dans différents contextes, et seront disponibles dans les prochains jours sur le site de Cap Rural.

Le format court apparaît bien adapté. Il est suggéré de suivre le nombre de vues et d'en faire un bilan ultérieurement.

3) Zoom sur une action de Cap Rural : Coopérations et mobilités ville-campagne

Aurélie Braillon présente l'action impulsée et coordonnée par Cap Rural sur ce sujet depuis 2016 et qui implique 10 territoires de Rhône-Alpes (cf.diaporama). Cette action permet de travailler avec les acteurs concernés sur la démarche de construction d'offres d'activité et l'économie de proximité.

Un échange s'est enclenché à partir des questions de la commission :

- Comment s'assure-t-on des résultats de cette action en termes d'installations dans les territoires ruraux ? Comment les quantifier ? Certains territoires (Site de proximité Aix-Urfé) réalisent ce suivi de façon annuel. Il est remarqué cependant que le remplissage des sessions accueil d'actifs devient complexe, malgré les efforts de communication sur les réseaux sociaux par exemple.
- Comment cette action se maille avec les politiques d'accueil du Massif Central ? Il est important de coordonner au niveau régional les territoires qui mènent ce type d'actions, pour mutualiser, faire des échanges d'expériences et monter en efficience (cf. l'ancien réseau des Sites de proximité).
- Il est nécessaire de s'assurer du bon maillage des acteurs de terrain sur ces questions : toutes les parties prenantes (collectivités, consulaires, associations...) sont-elles bien informées et bien reliées autour de cette question ?

4) Retours sur des actions 2017 de Cap Rural

Un focus est réalisé sur quelques productions/actions de 2017 :

- Regards croisés N°11 (issu de la valorisation des travaux de recherche PSDR 4 Sagacité entre autre) ;
- Innov'rural 2017 (la journée annuelle du réseau rural Rhône-Alpes) ;
- Le guide « Capitaliser son expérience » (écrit en partenariat avec le CIEDEL) ;
- Les deux vidéos sur l'innovation (réalisées dans la cadre de la mission Valorisation des recherches et Innovation) ;
- Le rapport d'activité 2016

L'ensemble des actions et de l'offre de service de Cap Rural pour 2017 sera présenté dans le prochain rapport d'activité 2017 (à paraître début 2018).

5) Orientations 2018 (cf. rapport d'orientation envoyé en amont de la réunion).

Les orientations 2018 s'articulent autour de quatre priorités :

- Promouvoir le développement local dans les intercommunalités ;
- Promouvoir l'ouverture vers toutes les composantes des acteurs ;
- Aider élus et techniciens à comprendre : ce qui se joue et là où il faut agir / où il est possible d'agir ;
- Permettre aux ruraux de s'emparer des questions primordiales.

Des nouveaux groupes de travail seront mis en place ou poursuivis (cette évolution se traduira par une réduction de l'offre de sessions « classiques ») :

- Groupes de travail thématiques (avec 5 à 15 territoires impliqués) ;
- Groupes de travail sur des sujets émergents (à l'échelle régionale – deux nouveaux sujets en 2018) ;
- Groupes de travail projet (action plus courte et avec un nombre plus limité d'acteurs).

Les membres de la commission approuvent ces priorités et émettent les idées suivantes :

- L'approche développement local est souvent limitée aujourd'hui par la gestion des procédures et le temps disponible ;
- Les nouvelles politiques ou thématiques ouvrent de nouveaux champs d'action, de façon positive (alimentation et territoires...) ;
- Il est nécessaire de mieux mailler les institutionnels (collectivités) avec les porteurs de projets qui peuvent paraître éloignés et/ou trop absorbés par leur projet d'entreprise (rapprocher le temps du projet et le temps de l'action publique) ;
- Articuler actions concrètes (visibles rapidement), avec la réflexion stratégique à moyen et long terme (exemple de la mise en place d'un projet agricole de territoire) ;
- Eviter de laisser les « gestionnaires » prendre le pouvoir par rapport à l'animation de projets et à la capacité des élus de porter des idées et redonner des perspectives (et une forme de rêve) ;
- Articuler les projets de développement local avec les dispositifs d'appui régionaux (exemple dispositif régional Osons Agir CPIE Rhône-Alpes) ;
- Maintenir de l'ingénierie de projet sur les territoires pour constituer une interface collectivités-porteurs de projet (ingénierie parfois sacrifiée au profit de la gestion de compétences institutionnelles obligatoires) ;
- Simplifier les projets, les rendre plus appropriables par les acteurs économiques locaux, qui disposent de peu de temps pour s'impliquer ;
- Assurer un appui aux très petits EPCI disposant de peu de moyens d'ingénierie (exemple du département du Cantal).

Innov'Rural 2018 (cf. annexe du rapport d'orientation)

Sur les quatre thématiques proposées, les sujets 1 et 4 semblent faire consensus. Ils seront à retravailler, et à rediscuter avec le RR Auvergne si l'événement se décline dans la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes.

Moyens humains et financiers 2018

Le budget prévisionnel 2018 est établi sur le maintien des moyens et des actions en 2018 par rapport à 2017. La DRAAF indique qu'elle mobilisera (comme en 2017) 40 000 € pour Cap Rural Rhône-Alpes. Côté DIRRECTE, pas de décision finale sur les subventions à ce jour.

Sur les cotisations, il est constaté une baisse en 2017 par rapport à 2016 et 2015, qui provient de la fusion des intercommunalités (moins de structures) et de la disparition de certaines organisations (syndicats mixtes, associations...). Le nombre de personnes est quant à lui en hausse. L'objectif des 10 % d'autofinancement ne sera donc pas atteint en 2018. Il conviendra de revoir le système d'adhésion courant 2018.

6) Rapprochement des réseaux ruraux Auvergne et Rhône-Alpes

La feuille de route travaillée entre les deux réseaux (au niveau technique) est présentée succinctement en fin de séance.

Plusieurs questions se posent :

- Comment mener des actions communes tout en respectant les aspects réglementaires et financiers liés à l'existence de deux PDR qui ne seront pas fusionnés au cours de cette programmation ?
- Comment avancer dans la réorganisation en absence d'orientation politique régionale (confortement ou pas d'un poste d'animation réseau rural côté Auvergne, convergence des instances de gouvernance ou pas ?...) ?

Compte tenu de ces interrogations, le projet de séminaire entre les deux instances de gouvernance (commission Cap Rural et COTECH Auvergne) envisagé début 2018 est repoussé à une date ultérieure (post commission de mars 2018).

7) Questions diverses

- **La prochaine commission Cap Rural se tiendra le 28 mars 2018 à 14h30 à Bourg-lès-Valence.**

En conclusion, Claude Aurias réaffirme la nécessité de mieux travailler en synergie, d'éviter les redondances dans un contexte financier contraint et de réorganisation. L'action de Cap Rural qui favorise la mise en réseau, l'intelligence collective et le développement local, va dans ce sens et elle doit être poursuivie.

Claude Aurias

Maurice Chalayer